

7121 – Budget primitif – Délibéré avec budget

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
4 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix février à dix-huit heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Cammal Francis, Maire

Etaient présents :

MM. Rougeron, Damon, Mme Bourdin, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot et M. Greuin, Adjointes
Mmes Lemaître Clément, Gault, Devernois, MM. Pereira Dos Santos, Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Chevallier, Terrasse, Riby, Roger, de Crémiers, MM. Colpin, Fagart, Mmes Quaix, Flandry, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme de Metz à Mme Lemaître Clément
M. Fromentin à Mme de Crémiers

Nombre de Conseillers
En exercice 33
Présents 31
Votants 33

Secrétaire de séance : Mme Terrasse

Délibération n° 2021/03

OBJET : Vote du budget primitif 2021 du budget principal de la Ville de Gien

Vu l'instruction comptable M14,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2312-1 à L.2312-4,

Vu la délibération n° 2020/109 du Conseil Municipal du 16 décembre 2020 prenant acte du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2021,

I – Section de Fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 14 432 289 €.

		DEPENSES	RECETTES
70	Ventes produits, prestations services		1 244 180 €
73	Impôts et taxes		11 008 000 €
74	Dotations et participations		1 997 000 €
75	Autres produits de gestion		164 109 €
77	Produits exceptionnels		10 000 €
002	Excédent reporté		
013	Atténuations de charges		5 000 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		4 000 €
011	Charges à caractère général	3 537 686 €	
012	Charges de personnel	7 719 324 €	
65	Autres charges de gestion	1 530 402 €	
014	Atténuation de produits	385 000 €	
66	Charges financières	225 000 €	
67	Charges exceptionnelles	4 000 €	
022	Dépenses imprévues	25 000 €	
023	Virement à la section d'investissement	475 877 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	530 000 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT		14 432 289 €	14 432 289 €

II – Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 3 190 947 €.

		DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves		570 000 €
13	Subventions d'investissement		417 105 €
16	Emprunts et dettes assimilées hors cautions		1 172 465 €
165	Emprunts et dettes assimilées : cautions		25 000 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		530 000 €
024	Produits des cessions d'immobilisations		500 €
021	Virement de la section de fonctionnement		475 877 €
16	Emprunts et dettes assimilées (dont cautions)	965 000 €	
20	Immobilisations incorporelles	138 080 €	
21	Immobilisations corporelles	852 798 €	
23	Immobilisations en cours	1 231 069 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 000 €	
TOTAL INVESTISSEMENT		3 190 947 €	3 190 947 €

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au service des finances.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 15 janvier 2021,
- après en avoir délibéré,



- à l'unanimité des membres présents ou représentés (5 abstentions : Mme de Crémiers (avec le pouvoir de M. Fromentin), Mme Riby, Mme Roger et M. Fagart),

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 de la Ville de Gien tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 17 février 2021

Pour extrait conforme
à Gien, le 23 février 2021

Le Maire,
Francis Cammal